

le Département

hors série # 2017

MAG

Un projet territorial pour
un département
attractif et équilibré

TARN-ET-GARONNE



*"Inscrire
nos actions
dans un projet
territorial de
long terme"*



Christian ASTRUC
Président
Conseil départemental

En maintenant les départements malgré une tentative de remise en cause et en confirmant la plupart des compétences qui leur étaient attribuées, la réforme territoriale de 2015 a reconnu implicitement mais nécessairement le caractère indispensable de cet échelon pour concevoir et mettre en œuvre des politiques de **proximité**.

Convaincus du rôle déterminant que doit jouer le Département de Tarn-et-Garonne sur son territoire pour le bien-être et l'avenir de ses habitants, les élus du Conseil départemental entendent inscrire leur action dans un **projet territorial de long terme**.

Ce projet n'est celui d'aucun camp : le Tarn-et-Garonne est aujourd'hui le seul département à ne se revendiquer d'**aucune étiquette partisane**. Il est porté par des femmes et des hommes provenant d'horizons variés, persuadés que les différences sont une force et réunis par la seule volonté de **faire gagner le Tarn-et-Garonne** en agissant **au plus près de vous** et dans votre intérêt. Il est **votre projet**.

Les priorités

- 1 Pour un territoire attractif et équilibré
- 2 Pour une société épanouie et émancipée
- 3 Pour une action durable au bénéfice des Tarn-et-Garonnais



Octobre 2017 - Numéro Hors-Série
Publication du Conseil départemental
de Tarn-et-Garonne
Hôtel du Département
Boulevard Hubert Gouze
82013 Montauban cedex
Tél. : 05.63.91.82.00
ISSN : 2553-8659 (en ligne)
ISSN : 2553-4408 (imprimé)

Directeur de publication : M.-J. Mauriège
Rédaction, conception graphique et mise en page :
service communication
Photos : CD 82 (J.-M. Maume) / ADT82 (B. Tauran -
P. Batard - D. Ruiz/Travelwithkids -
L. Delzars - S. Pralong - L. Donzelli)
Impression : Léonce Deprez



@tarnetgaronnecg
facebook.com/departement.tarnetgaronne

Les défis à relever

Aujourd'hui, les citoyens sont las des promesses non tenues. Les discours lyriques dessinant un futur idéal se traduisant par des mesures cosmétiques ne leur suffisent plus. Bien au contraire, ils attendent des responsables publics qu'ils adoptent **un langage de vérité** au service de **politiques réalistes** influençant concrètement leurs conditions de vie.

Le Département endosse ce pragmatisme qui relève du **bon sens**.

C'est pourquoi, au lieu de s'empresse d'annoncer des lendemains qui chantent, le Conseil départemental a procédé à un examen de l'état de notre territoire, de ses évolutions prévisibles et des moyens dont il dispose. Il s'agit de prendre en considération la réalité pour proposer aux Tarn-et-Garonnais une trajectoire à la fois honnête dans ses ambitions et efficace quant à ses résultats.

Aux termes de cette analyse prospective, ont été identifiées trois menaces susceptibles d'entraver l'accomplissement des objectifs du Département et dont il tiendra compte pour mieux les surmonter :

- les effets ambigus pour notre territoire du processus de **métropolisation** ;
- la fréquence des **risques sociaux** dans notre département : pauvreté, dépendance, handicap ;
- l'effet ciseaux de la **raréfaction des ressources** du Conseil départemental et de l'**augmentation de besoins en équipements et services** consécutive à la croissance démographique soutenue du Tarn-et-Garonne.



Les objectifs

Le Département s'est assigné 3 objectifs, reflète de valeurs partagées, d'une conception de l'action publique locale et d'une vision pour le Tarn-et-Garonne :

- **un territoire attractif et équilibré ;**
- **des citoyens émancipés et épanouis ;**
- **des politiques durables au bénéfice des Tarn-et-Garonnais.**

BIEN VIVRE EN

TARN-ET-GARONNE

2017 ▶ 2022

Les actions

Pour un territoire attractif et équilibré lutter contre la fracture territoriale



"la fracture numérique aggrave la fracture territoriale"

Des réseaux renforcés

1 Notre priorité : déployer un réseau **haut débit de qualité** sur l'ensemble du territoire départemental

Le Tarn-et-Garonne subit une double fracture territoriale. D'une part, en tant qu'espace périphérique, il est tout entier menacé de marginalisation par le processus en cours de concentration des activités économiques ou culturelles au sein des seules grandes agglomérations. D'autre part, le territoire tarn-et-garonnais lui-même est partagé entre, d'un côté, les campagnes et les bourgs, qui craignent souvent de voir disparaître leurs équipements et services publics ou privés de proximité et, de l'autre, des zones plus urbaines qui résistent mieux.

Le Conseil départemental refuse cette dynamique de transformation de l'ensemble du Tarn-et-Garonne en vaste «dortoir» de la métropole toulousaine et d'abandon des espaces ruraux. Il défend donc l'attractivité et l'équilibre du territoire tarn-et-garonnais.

Pour cela, il a élaboré une stratégie. Elle s'appuie sur :

- le renforcement des réseaux, indispensables à la plupart des activités humaines : infrastructures numériques et de transport ;
- l'encouragement de secteurs économiques riches en emplois pour lesquels notre territoire conserve des atouts : agriculture et tourisme ;
- une forte densité d'équipements et services de proximité ;
- un accès démocratisé à la culture en tout point du territoire.

Le département de Tarn-et-Garonne reste truffé de zones mal couvertes par des infrastructures de réseau internet à débit élevé. L'exploitation de celles-ci apparaît en effet souvent insuffisamment lucrative pour justifier leur installation par les entreprises privées de télécommunications en l'absence de concours financiers publics. La **fracture numérique** aggrave alors la fracture territoriale.

Pourtant, à l'heure du digital, l'accès au numérique à haut débit devient une condition de possibilité du développement économique et de la capacité d'un territoire à attirer les hommes et les activités.

C'est pourquoi, le Département et les EPCI, réunis au sein du **syndicat Tarn-et-Garonne Numérique**, investissent, dès l'année 2017, **10 millions d'euros** pour la montée en débit de 16 000 foyers très pénalisés. Leur objectif est de permettre la desserte de tout le territoire par des réseaux à haut débit performants.

Il convient que l'ensemble des foyers Tarn-et-Garonnais bénéficient d'un débit supérieur à 8 Mbits/s et près de 60 % d'entre eux puissent s'équiper de la fibre optique (100 Mbits/s à 1 Gbit/s).

Par ailleurs, les élus départementaux militent auprès des instances nationales pour une réelle couverture des **zones blanches** tarn-et-garonnaises en matière de téléphonie mobile.

2 Améliorer les réseaux de transport routier et ferré

Grâce à la densité et la qualité de ses infrastructures de transport routier et ferré, le département accueille de nombreuses entreprises dans des secteurs comme la logistique ou l'aéronautique.

Le Conseil départemental entend préserver cet atout stratégique. Ainsi, il a programmé près de 60 millions d'euros d'investissements dans la voirie départementale entre 2016 et 2020.

Bien entendu, il s'engage en faveur de la **LGV** et accompagne sa réalisation dans le cadre de ses compétences. Celle-ci permettra de rejoindre Paris en 3h20 à partir de Montauban.





"Promouvoir
notre excellence
agricole
et respecter
l'environnement"

Des secteurs économiques encouragés

L'INVESTISSEMENT DANS LES EXPLOITATIONS

Le Département accorde des **aides significatives aux investissements** dans les entreprises du secteur agricole. Les **coopératives d'achat et d'utilisation du matériel agricole (CUMA)**, grâce auxquelles les exploitants peuvent maîtriser les coûts d'achat de matériels très performants mais onéreux, seront particulièrement visées par cette politique.



Notre territoire bénéficie à l'évidence d'avantages comparatifs dans les domaines agricole et touristique. Ces secteurs sont intéressants à divers égards :

- ils n'ont nullement besoin de la proximité d'une grande agglomération pour prospérer ;
- ils sont relativement intenses en emplois.

Le Département est donc pleinement engagé dans le renforcement de notre agriculture et la promotion du tourisme local.

1 Renforcer l'agriculture

L'agriculture fournit de nombreux emplois directs et indirects aux Tarn-et-Garonnais. Notre département se positionne comme leader pour de nombreuses productions comme les pommes (1^{er} producteur en France), les prunes de table (1^{er}), le raisin de table (2^{ème}) ou la noisette (2^{ème}).

Le programme agricole du Conseil départemental, s'articule autour de 5 axes :



L'ADAPTATION À LA CONTRAINTE ENVIRONNEMENTALE

Le Département facilite la transition vers des modèles de production durables en aidant financièrement les **mesures et investissements favorables à l'environnement** des exploitations, organisations de producteurs et organisations professionnelles agricoles.

LA PROTECTION DE LA SANTÉ ANIMALE

Les multiples épizooties qui ont frappé les élevages ces dernières années ont révélé au grand public l'importance de la santé animale pour l'élevage et les territoires qui en dépendent.

Le Département a donc décidé d'intensifier sa politique de **surveillance sanitaire** en accordant, à partir de 2017, des remises substantielles sur les analyses réalisées par le Laboratoire vétérinaire départemental en la matière.

Dans le même but, il agit pour la traçabilité environnementale et sanitaire des cheptels. Ainsi, une convention a été conclue entre le Laboratoire vétérinaire départemental et l'Association départementale de lutte contre les maladies des animaux (ALMA), pour une meilleure coordination de ces deux acteurs. En outre, aux termes de cette convention, les activités déléguées à l'ALMA relatives à la traçabilité reçoivent un financement du Laboratoire de 140 000 euros par an.

LA PROMOTION DE L'EXCELLENCE AGRICOLE DU DÉPARTEMENT

La qualité de notre agriculture mérite d'être connue dans et au-delà des limites du Tarn-et-Garonne. Le Département est fier de promouvoir ses produits, qui font partie de notre identité, à travers l'organisation de multiples manifestations.

Il désire alimenter prioritairement, dans le respect de la réglementation actuelle de la commande publique, le centre universitaire et la base de loisirs départementale de Saint-Nicolas-de-la-Grave avec des **produits locaux issus de circuits courts et sous label de qualité**. Il poussera les collèges à imiter cette démarche et les appuiera dans celle-ci.

LA GARANTIE DE LA PÉRENNITÉ ET DE L'ACCÈS À LA RESSOURCE EN EAU

Le Conseil départemental préserve la qualité et la quantité de la ressource en eau, afin que celle-ci puisse satisfaire aux différents usages qui lui sont conférés, notamment l'irrigation.



TARN-ET-GARONNE

2017 ▶ 2022

2 Promouvoir le tourisme local

Notre territoire regorge de sites à fort potentiel qui n'attendent que leur mise en valeur. Le Département s'attache à tirer profit de ces atouts touristiques.

Dans cette perspective il mène notamment quatre projets ambitieux et prioritaires :

LA MISE À NIVEAU DE L'ITINÉRAIRE PÉDESTRE DU CHEMIN DE SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE

Il s'agit de le rendre conforme aux exigences de la clientèle internationale qui l'emprunte. Le projet se structure autour de 3 axes :

- la mise en sécurité du parcours et son balisage directionnel ;
- la valorisation du patrimoine et des villages étapes par la signalisation d'interprétation ;
- l'aménagement d'aires de pique-nique et de haltes-repos.



LA VALORISATION DE LA GROTTA DE BRUNIQUÉL

Au cœur d'une découverte scientifique de portée considérable, le site est susceptible d'attirer de nombreux curieux.

Le Département et ses partenaires élaborent un projet d'exploitation touristique de celui-ci. Il s'articulera autour des thématiques de l'homme de Neandertal et des techniques de recherche archéologique sur la pré-histoire. Il s'appuiera sur les nouvelles technologies. Évolutif, il saura s'adapter aux découvertes à venir sur le site et à l'avancée des connaissances sur les néandertaliens.



LE DÉVELOPPEMENT DE L'ŒNOTOURISME

Le Conseil départemental compte transformer les vignobles tarn-et-garonnais en destinations œnotouristiques de premier plan.

Pour leur conférer une reconnaissance bien au-delà de la région Occitanie, l'Agence de développement touristique du Tarn-et-Garonne travaille avec ses partenaires à l'obtention du label « **Vignobles et Découvertes** » par les territoires des Côteaux du Quercy et du Frontonnais. Il s'agit de les mettre en situation de proposer une offre touristique de qualité et globale, rassemblant par exemple l'hébergement, la restauration ou la visite de caves. Une démarche similaire pourrait être engagée avec le syndicat des vins du Tarn-et-Garonne pour les autres appellations.

LA VALORISATION DE LA PENTE D'EAU DE MONTECH ET L'AMÉNAGEMENT DE SES ABORDS

Le Conseil départemental et ses partenaires (État, Conseil régional, Voies navigables de France, Communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne) préparent un projet de valorisation touristique de la pente d'eau de Montech, qui continue de recevoir beaucoup de visiteurs malgré l'arrêt de son fonctionnement en 2009. D'importants travaux d'aménagement de ce site, autrefois le deuxième le plus attractif du département, sont ainsi programmés.





Des équipements et des services de proximité

Le Conseil départemental souhaite garantir l'**accès facile de tous les Tarn-et-Garonnais à un haut niveau d'équipements et de services.**

À cette fin, il utilise pleinement sa compétence de « solidarité territoriale » en se montrant **l'un des plus généreux dans sa politique d'aide aux communes**, afin que chacune d'entre elles, quelque soit sa taille et sa richesse, puisse offrir des **services et équipements de proximité** à ses habitants. Ces subventions financent notamment la réalisation des salles polyvalentes, des actions de mise en valeur des bourgs et de soutien au développement des centres-bourgs, des travaux sur des monuments historiques, des écoles primaires, des écoles de musique, des aides en faveur du commerce de proximité, des équipements sportifs ou de loisirs.

Depuis 2016, cette politique est conduite dans un **cadre plus transparent, lisible et équitable**, puisque les plafonds d'aides sont attribués pour une durée pluriannuelle sur la base de critères objectifs, notamment la population, évitant tout clientélisme.

Le principe de proximité s'applique aussi aux services départementaux, notamment sociaux, grâce au maillage fin du territoire départemental par les **Maisons départementales des solidarités.**

Lieux d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement, ce sont donc des espaces privilégiés de contact avec les services départementaux.

On peut en particulier y rencontrer :

- des assistants sociaux et des conseillers en économie sociale et familiale,
- des éducateurs et des psychologues,
- des personnels de la protection maternelle et infantile (médecin, infirmier, puéricultrice, sage-femme...),
- des référents pour les personnes âgées et les personnes handicapées,
- des représentants de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH),
- des agents chargés du Revenu de Solidarité Active (RSA).

À l'écoute de chacun, ces équipes médico-sociales assurent les missions suivantes :

- l'accueil et l'orientation des usagers, pour une demande de renseignements, un dossier à remplir,
- l'accompagnement des personnes en situation de précarité,
- les consultations de Protection Maternelle Infantile (PMI),
- les mesures de suivi et de prise en charge au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE),
- l'évaluation des besoins des personnes âgées en situation de dépendance, dans le cadre notamment de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA),
- les dossiers de Prestation de Compensation du Handicap (PCH).

De même, cette exigence de proximité guide le Département dans la révision en cours des **schémas départementaux** relatifs à l'aide sociale à l'enfance, la protection maternelle et infantile, aux personnes handicapées ou âgées, qui tendront à assurer, en tout point du territoire, là encore, **une offre d'équipements et de services adéquate.**

L'impératif de proximité a aussi présidé à l'élaboration du plan départemental de l'habitat, pour **ajuster la politique du logement à la diversité des enjeux habitat** dans l'espace du Tarn-et-Garonne.

Cette politique est aussi mise au service de l'objectif de revitalisation des **centres-bourgs**. Les petites villes en espace rural représentent un **maillon essentiel de la cohésion du territoire**, particulièrement en Tarn-et-Garonne. Les habitants des villages alentours y bénéficient de nombreux équipements et services publics (écoles, bureaux de poste...) ou privés de proximité (commerces, banques, médecins...). Premières fragilisées par l'expansion des grandes agglomérations, elles subissent un phénomène de déprise économique et démographique. Ces communes, paupérisées, disposent souvent d'un parc de logements anciens et vétustes à l'origine de l'insatisfaction de la demande locative qui accélère la baisse du nombre de leurs habitants. Le Département a donc décidé d'octroyer **des aides supplémentaires aux opérations de construction ou d'acquisition-amélioration de logements sociaux dans les centres-bourgs** pour tenter d'y maintenir la population et, par conséquent, **le niveau d'équipements et services existants.**



Tout ceci est bien la preuve que le Département est plus que jamais un maillon essentiel. Il est la collectivité qui représente la proximité.

TARN-ET-GARONNE

2017 ▶ 2022

*Une culture
de qualité
pour tous*



Aucun programme ambitieux de redressement territorial ne saurait négliger la culture.

La fréquence et la valeur des événements culturels apportent **une contribution déterminante à la qualité de vie sur nos territoires et donc à leur attractivité**. Il semble alors crucial que le Tarn-et-Garonne continue à offrir une grande richesse d'événements culturels à ses habitants et touristes. Le Département multiplie donc les expositions et spectacles au sein des lieux culturels dépendant du Département comme **l'Espace des Augustins, l'abbaye de Belleperche ou la médiathèque départementale**. Il procure un soutien financier décisif aux festivals (musique, théâtre, littérature...).

La culture joue aussi **un rôle indispensable dans l'épanouissement des individus**.

Hélas, l'accès à celle-ci dépend trop souvent du milieu social d'origine : **la fracture sociale recouvre une fracture culturelle**. En outre, en la matière, l'éloignement des centres urbains dresse un obstacle à la fréquentation des bibliothèques ou la pratique d'activités artistiques : **la fracture territoriale aggrave la fracture culturelle**.

Le Département travaille donc à apporter la culture à tous les foyers du territoire tarn-et-garonnais. C'est l'objet des deux bibliobus et du musibus de la médiathèque départementale, distribuant livres, CD et DVD dans 114 communes, ainsi que du **plan départemental de lecture publique**, aidant les intercommunalités à développer des réseaux de bibliothèques afin d'équilibrer l'offre sur le territoire. Dans le même but, le Département subventionne les nombreuses écoles de musique des villes et villages tarn-et-garonnais.



*Pour une société
épanouie et émancipée
inclure, transmettre,
valoriser l'engagement*

L'action publique doit favoriser l'épanouissement et l'émancipation de chacun. Cet objectif est assigné aux politiques départementales d'inclusion et d'éducation. Dans le même but, l'engagement citoyen est valorisé.

Une société inclusive : insérer et rendre leur autonomie aux personnes en situation de fragilité

Notre département apparaît particulièrement touché par les risques sociaux. Avec un revenu disponible médian par unité de consommation inférieur à la moyenne nationale ou même régionale et un chômage élevé (11,3 % fin 2016 contre 9,7 % en France métropolitaine), il connaît naturellement un fort taux de pauvreté. De même, du fait de la proportion importante de personnes âgées (27,5 % de la population a plus de 65 ans contre 25,7 % pour la France métropolitaine) et de sa progression, il est naturellement concerné par les problèmes de dépendance. Enfin, le nombre de personnes en situation de handicap augmente.

Dans ce contexte, les solidarités humaines sont incontournables. Elles se trouvent justement au cœur des missions du département.

Le Conseil départemental veut conférer à cette compétence tout son sens en traitant les problèmes à la racine, c'est-à-dire en favorisant l'insertion et l'autonomie des publics en situation de fragilité, plutôt qu'en palliant leurs symptômes en se satisfaisant du versement d'indemnités et en acceptant la situation de dépendance dans laquelle les bénéficiaires se trouvent plongés.

À cette fin, des politiques ciblées, adaptées aux besoins de chacun des publics sont adoptées. Elles insistent en particulier sur :

- le retour à l'emploi de tous les publics qui en sont éloignés ;
- le maintien à domicile des personnes âgées ;
- l'accompagnement des jeunes.



1 Favoriser le retour à l'emploi des publics qui en sont éloignés

Le Département mène une politique volontariste en direction des demandeurs RSA à travers son **Plan emploi insertion**. Aux termes de ce plan, il abonde de 10 % supplémentaires les aides publiques de l'État affectées aux contrats aidés en cas d'embauche d'un allocataire RSA. Celui-ci produit déjà des résultats et a contribué au recul du nombre de bénéficiaires observé en 2016.



2 Permettre le maintien à domicile des personnes âgées



Même opéré dans les meilleures conditions, l'accueil en maison de retraite demeure un pis-aller pour les personnes concernées et leur famille. Il doit devenir une solution de dernière intention.

L'assemblée départementale a désigné le maintien à domicile comme priorité du schéma départemental gériatrique en cours de révision. À cette fin, seront employés notamment les leviers suivants :

- prévention de la perte d'autonomie ;
- augmentation de l'offre d'habitat intermédiaire pour les personnes âgées ;
- meilleure coordination des services intervenant à domicile.

Depuis septembre 2016, le Conseil départemental attribue déjà des financements additionnels aux opérations des bailleurs sociaux cofinancées par la CARSAT et ayant pour objet la livraison de logements adaptés aux personnes âgées.



3 Accompagner les jeunes

Les facteurs d'exclusion n'épargnent pas la jeunesse. Bien au contraire, le chômage comme la pauvreté frappent durement cette tranche de la population, 15 % d'entre eux n'occupent pas un emploi tout en ne suivant aucune formation et près d'un quart sont touchés par la pauvreté. Cette situation met gravement en cause l'avenir des intéressés, tant la jeunesse est une période stratégique dans le parcours de vie des individus, celle de la transition de l'enfance vers l'accès à l'autonomie.



C'est pourquoi le Département reconduit sa **participation soutenue à la Mission locale**, service public susceptible, par une approche globale dans une logique de « guichet unique », d'apporter une réponse personnalisée à l'ensemble des difficultés que rencontrent les jeunes de 18 à 25 ans dans leur cheminement vers l'insertion, en matière de formation, d'accès à l'emploi, au logement ou à la santé.

" le Département projette d'investir plus de 25 millions d'euros sur la période 2016-2020 dans les collèges."

Une société bâtie sur la transmission : démocratiser l'accès aux savoirs

La transmission, notamment celle des savoirs entre les générations, conditionne l'émancipation des individus. Sans connaissance du monde dans lequel ils sont appelés à vivre, les enfants ne peuvent s'y intégrer, s'y projeter, s'en affranchir ou innover en son sein. Il revient au service public de l'éducation d'opérer cette transmission intergénérationnelle. En outre, à l'heure où le capital humain gagne toujours plus d'importance dans les processus de production, l'employabilité future de nos enfants, donc leur autonomie et leur insertion, dépend de la qualité de leur formation. Celle-ci résulte certes des programmes et méthodes définis au niveau national mais elle découle aussi des conditions matérielles dans lesquelles les enseignements sont dispensés.

Conscient de l'importance de ces enjeux, le Conseil départemental projette d'investir plus de 25 millions d'euros sur la période 2016-2020 dans les collèges, avec notamment la construction d'un nouveau collège à Verdun-sur-Garonne, le 18^{ème} du département.

Il s'agit, dans un contexte d'accroissement démographique continu en Tarn-et-Garonne et donc d'augmentation constante du nombre de jeunes scolarisés, de préserver une offre d'équipements correspondant aux besoins du territoire. Le Département est, en outre, particulièrement attentif à la diffusion de l'informatique et du numérique dans les collèges. C'est pourquoi il a lancé en 2016 un programme pluriannuel de modernisation informatique des collèges (PPMIC) et est pleinement impliqué dans l'initiative « Collèges Numériques » voulue par l'État. La densité d'équipements informatiques et de tablettes dans nos collèges s'en trouvera multipliée. Ainsi, tous les enfants du département se familiariseront très tôt avec les outils numériques, dont un haut niveau de maîtrise est aujourd'hui requis dans de nombreux métiers. Surtout, les enseignants pourront exploiter le potentiel considérable offert par ces instruments pour mettre au point des pratiques pédagogiques innovantes.

BIEN VIVRE EN

TARN-ET-GARONNE

2017 ▶ 2022

Dans la même optique, le Département conduit avec la Région la **restructuration du centre universitaire** de Montauban, représentant un **effort global d'investissement de 13 millions d'euros** d'ici 2020, auquel participent également la Région, l'État et l'Union Européenne. Au terme de ce projet, le site recevra dans les meilleures conditions les étudiants de l'Institut de formation des soins infirmiers (IFSI), et de l'Institut de formation des aides soignants (IFAS) dont les locaux actuels, vieillissants et inadaptés aux techniques contemporaines d'enseignement, se situent au sein du centre hospitalier. L'université Jean Jaurès accroîtra également ses effectifs sur place. Au total, ce sont près de 1300 jeunes qui suivront des enseignements sur le campus montalbanais, contre 800 auparavant.

Le centre universitaire facilite l'accès à des formations de haut niveau à moindres frais pour de nombreux jeunes du département. En outre, en assurant la présence quotidienne de ces derniers à Montauban, il participe de la vitalité intellectuelle et du dynamisme économique de la ville. Le Conseil départemental a donc érigé ce projet au rang de priorité.



la restructuration du centre universitaire

Architectes Loberde-Teulier-Espouat

TARN-ET-GARONNE
LE DÉPARTEMENT.FR



Nous devons œuvrer à la mémoire collective, à la recherche perpétuelle de nos racines... Comment savoir qui nous sommes sans savoir d'où l'on vient ? La réponse à cette question résonne comme une mission portée par le Département. Il est garant de l'adaptation de la nouvelle génération aux temps modernes.



Une société citoyenne : valoriser l'engagement

L'action publique ne saurait se substituer aux solidarités spontanées entre les individus. L'engagement bénévole de citoyens, notamment dans le milieu associatif, fournit des services primordiaux à la collectivité. Ces citoyens actifs offrent aussi un rempart à l'individualisme triomphant et un démenti au prétendu désintérêt grandissant pour la chose publique. Ils sont l'incarnation d'une société libre et émancipée.

Le Département souhaite valoriser cet engagement et encourager les initiatives de la société civile. C'est pourquoi le Conseil départemental s'engage à :

1 Maintenir ses subventions aux associations

œuvrant dans les domaines social, de la culture, de l'éducation, du sport, du tourisme ou de l'environnement

Comme pour les aides aux communes, a été introduite en 2017 une plus grande **équité** dans la distribution de ces fonds par la définition de critères objectifs et publics de détermination des associations et projets subventionnables.

L'**efficacité** du levier d'action important que représente le financement des associations a aussi été consolidée par l'obligation de conclure avec les destinataires une **convention d'objectifs** pour toutes les subventions pluriannuelles, celles dont la nature le justifient ou dont le montant dépasse 23 000 euros.

"Ces citoyens actifs offrent un rempart à l'individualisme triomphant."



2 Investir massivement pour les pompiers, majoritairement volontaires et risquant quotidiennement leur vie

pour sauver celle de nombreux Tarn-et-Garonnais.

La convention de partenariat Conseil départemental – Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) prévoit des contributions départementales en constante augmentation entre 2017 (7 765 317 euros) et 2020 (8 385 601 euros), manifestant un souci des conditions de travail des pompiers volontaires comme professionnels. Le Département participe ainsi à hauteur de 4,8 millions d'euros au plan de rénovation de l'ensemble des casernes de pompiers sur le territoire, ainsi qu'à l'édification de celles de Castelsarrasin/Moissac et de Saint-Antonin-Noble-Val.



Le Département vous aide, c'est son rôle, mais vous aussi vous pouvez l'aider. Venez apporter quelque chose à la collectivité et à la société. Entre le Tarn-et-Garonne et vous, c'est gagnant-gagnant.

le futur centre d'incendie et de secours de Castelsarrasin/Moissac en cours de construction



Pour une action durable au bénéfice des Tarn-et-Garonnais mieux vous servir avec responsabilité



BIEN VIVRE EN

TARN-ET-GARONNE

2017 ▶ 2022

Comme tous les Français, depuis plus d'une décennie, les Tarn-et-Garonnais sont sommés de contribuer au redressement des comptes publics et de s'adapter aux mutations de l'économie ou à la contrainte écologique. Cependant, le poids des efforts à réaliser ne saurait reposer sur les épaules des seuls citoyens. Il appartient aussi aux administrations, dont le Département, de **se réformer pour satisfaire aux exigences financières et environnementales sans dégrader la qualité du service.**

Une collectivité responsable

Le Conseil départemental entend **inscrire son action dans la durée.** Ce souci du long terme explique son attachement à la **soutenabilité des finances départementales** et son action en faveur de la protection de l'environnement.

1 La responsabilité budgétaire : garantir la soutenabilité des finances publiques

C'est parce que le Département est bien géré, qu'il peut aider le plus grand nombre. Tout euro bien dépensé doit l'être dans l'intérêt des Tarn-et-Garonnais. Une bonne gestion est le préalable à tout.

CONTENIR LES DÉPENSES

Le Département réalise le maximum d'économies possibles sur ses **dépenses de fonctionnement.** Les élus prennent part à cet effort, au travers d'une **réduction de leurs frais.** De même, les effectifs pourront décroître grâce à la réorganisation du travail des agents. Cette dernière s'est traduite, entre autres, par la suppression actée de quatre des six jours de congé exceptionnel accordés dans le passé et du réaménagement du régime du temps de travail.

Tous les leviers disponibles sont actionnés pour **optimiser la gestion.** Les renégociations et réaménagements des emprunts ont réduit sensiblement les charges financières de la collectivité, tandis que des économies significatives ont été obtenues en privilégiant l'achat de matériels et équipements plutôt que leur location ou en internalisant certains travaux pour lesquels l'habitude avait été prise de recourir systématiquement à des prestataires extérieurs souvent plus onéreux.

Le Département met en œuvre une **politique raisonnée d'investissements,** tendant à répondre à l'ensemble des besoins du territoire et de ses habitants en écartant les projets somptuaires et les dépenses superflues. Ses choix d'équipements visent l'**efficacité,** capacité à satisfaire les objectifs assignés, et l'**efficience,** aptitude à offrir la plus grande performance au moindre coût.

"Une politique raisonnée d'investissements"



BIEN VIVRE EN
TARN-ET-GARONNE
2017 ▶ 2022

Le Conseil départemental amplifie la lutte contre la fraude aux allocations. S'agissant du RSA, il a mis en place une organisation pour la prévention des fraudes fondée sur un partenariat étroit avec les organismes payeurs. Les dossiers sont examinés dans une commission départementale de traitement des fraudes. La collaboration active avec les organismes payeurs a permis un traitement décuplé des situations de fraude, induisant une baisse du nombre de dossiers traités. Dans la même logique de **bon usage des deniers publics**, et pour conforter la **crédibilité du fonctionnement des services sociaux**, la politique départementale de lutte contre l'extrême pauvreté repose sur la notion de « **droits et devoirs** ». Les citoyens en difficulté peuvent compter sur l'assistance de la collectivité pour « rebondir ». Néanmoins, les allocataires du revenu de solidarité active sont tenus en échange de mettre en œuvre tous les moyens pour échapper à leur situation. Concrètement, cette politique se traduit par un **intensification des contrôles du respect des devoirs d'insertion**.

Sont ainsi dégagées des marges de manœuvre budgétaires pour réaliser les investissements nécessaires au territoire tout en amorçant une dynamique de **désendettement**. Le Département ne s'y attèle pas uniquement sous la contrainte de la politique étatique de baisse des dotations, mais surtout parce qu'il doit justifier aux Tarn-et-Garonnais du **bon emploi de ses ressources**, prélevées pour une grande part sur leurs revenus.

STABILISER LA FISCALITÉ

Dans la mesure du possible, le désendettement ne se fera pas au moyen d'une hausse de la fiscalité, déjà élevée dans notre département.

2 La responsabilité environnementale

ASSUMER COMPLÈTEMENT LES COMPÉTENCES ENVIRONNEMENTALES

Le Département se saisit de l'ensemble des problématiques environnementales relevant de ses compétences à savoir :

- la lutte contre le changement climatique : soutien au **Syndicat départemental d'énergie** ou à l'initiative Familles à énergie positive... ;
- la préservation de la biodiversité : protection des espaces naturels sensibles, des zones humides... ;
- la promotion du covoiturage et des déplacements doux, en poursuivant sa politique de création d'aires de covoiturage et de développement des itinéraires cyclables comme la Vélo voie verte du Canal des deux mers.



SE MONTRER EXEMPLAIRE DANS LE FONCTIONNEMENT

Au quotidien, le Département limite son empreinte sur l'environnement, notamment par :

- la maîtrise des consommations de ses bâtiments publics : le programme de rénovation des bâtiments départementaux (médiathèque, centre universitaire, collèges Olympe-de-Gouges ou Jean-Jaurès) diminuera sensiblement leur consommation d'énergie, tandis que les nouveaux édifices seront bioclimatiques (centre universitaire, halle sportive du collège Azaña) ;

- la fixation d'exigences ou de critères de notation écologiques dans les cahiers des charges de tous ses marchés publics ;
- la réduction et la valorisation de ses déchets : ramassage sélectif dans les services départementaux, processus de dématérialisation pour réduire la consommation de papier ;
- le programme de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les collèges du Laboratoire Vétérinaire Départemental ;
- l'achat de véhicules électriques ;
- l'équipement de la voirie départementale en ampoules LED et en capteurs de mouvement...





Une collectivité à votre service

Le Conseil départemental garde à l'esprit que les collectivités publiques, demeurent **des instruments destinés à satisfaire les usagers**. C'est pourquoi, il a décidé d'amorcer un programme ambitieux d'amélioration de la qualité de ses services au public dans la perspective de **certifications**. Ce procédé fournira un levier puissant à la modernisation de l'administration départementale avec pour conséquences concrètes le respect d'engagements concernant notamment :

- l'accueil physique : courtoisie, information, réduction des temps d'attente ;
- l'accueil téléphonique : limitation du temps de prise en charge des appels ;

- les réponses aux courriers ou aux mails : raccourcissement des délais, efforts de clarté et de lisibilité ;
- l'évaluation régulière de la satisfaction des usagers.

Est étudié pareillement le développement d'outils d'**administration numérique** afin de simplifier les démarches des usagers.

Enfin, le Conseil départemental est attentif au caractère fonctionnel de ses bâtiments. Ceci l'a conduit à prévoir la construction d'un nouveau siège pour le **centre départemental de l'enfance et de la famille**, mieux adapté à l'accomplissement de sa mission d'organisation de l'accueil d'urgence des mineurs en difficulté.

L'équilibre et l'attractivité du territoire, l'émancipation et l'épanouissement des individus, la durabilité des politiques sont donc les ambitions du Conseil départemental. Elles servent les valeurs qui animent ses élus : proximité, solidarité, équité, transmission, engagement, responsabilité.

Forte de ces valeurs, l'action du Département, qui concilie dans la durée efficacité économique, justice sociale et préservation de l'environnement, conformément à l'intérêt des Tarn-et-Garonnais, rendra ces derniers, et pour longtemps, plus fiers encore de leur territoire.

BIEN VIVRE EN
TARN-ET-GARONNE
2017-2022





2017 ▶ 2022

Bien vivre en Tarn-et-Garonne.

